



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUNION DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS

Circonscription de Mulhouse 2

25 septembre 2023 – VISIOCONFERENCE

Ordre du jour

1. 17h - **Cité éducative** (Elisabeth Schleicher Vonau, CPO)
2. 17h20 - **Langues vivantes**: actions culturelles; information sur le manuel de langage et de lecture pour les CP bilingues en conseil des maîtres (Charlène Zimmermann)
3. 17h40 - **EPS**: Année olympique, APQ, Sortiesco (Jean-Michel)
4. 17h55 - **Programme pHARe** (David Tournier)
5. 18h05 - **PACTE enseignant** (David Tournier, Christophe Weinzaepflen)
6. 18h25 – **Les évaluations standardisées et leur exploitation** (Pauline Benz)
7. 18h30 - **Projet d'école** (David Tournier)
8. 18h35 – **Plan de formation** (Pauline Benz, Danielle Ruetsch)
9. 18h40 - **Sécurité des écoles** (David Tournier)
10. 18h45 - **Ecole inclusive et Livret personnel inclusif** (David Tournier, Christophe Weinzaepflen)
11. 18h55 – **Ecole maternelle** : rappels réglementaires (David Tournier)

La cité éducative de Mulhouse Bourtzwiller

Elisabeth Schleicher



La Cité éducative, qu'est-ce que c'est ?

- Un label d'excellence pour mieux coordonner les dispositifs existants et promouvoir l'innovation, dans le cadre plus global de la politique de la ville sur les quartiers prioritaires pour les publics de 0 à 25 ans (réseau national et lab thématique)
- Une mission : « Accompagner les jeunes dans leur **parcours de vie scolaire et extra-scolaire** en levant les barrières, sécurisant les chemins, suscitant les désirs et l'ouverture au monde »

- Un grand objectif, intensifier les prises en charge éducatives autour des enfants de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire
- Trois objectifs stratégiques
 - **Conforter le rôle de l'école**
 - **Promouvoir la continuité éducative**
 - **Ouvrir le champ des possibles**

La Cité éducative de Bourtzwiller

Établissements concernés : **1 collègue** chef de file (Bourtzwiller) et **9 écoles** (GS Pierre Brossolette, GS Victor Hugo, EE Stinzi, EM Sébastien Bourtz, EM Quimper, EM Dieppe, EM Charles Perrault)

Gouvernance : la **troïka** (préfecture, ville, éducation nationale)

Le pilotage et la gouvernance de la Cité éducative s'inscrivent dans le cadre plus général de la gouvernance du plan « Ambitions Mulhouse », avec notamment :

- Un **comité territorial** qui analyse les problématiques du territoire et propose à l'équipe projet des actions y répondant. A priori un CT commun Cité éducative / plan « Ambitions Mulhouse ». Le 1^{er} CT aura lieu début novembre.
- Une **équipe projet** qui se réunit tous les 15 jours et étudie les projets déposés (ville, sous-préfecture, EN) avec un chef de file (le principal du collège) et une cheffe de projet.
- Un budget annuel de 400 000 €

Axes stratégiques :

- Soutien à la **parentalité** élargi et renforcé
- Attention portée au traitement et à la prévention du **décrochage scolaire**
- Éducation appliquée à **l'égalité homme-femme** dès le milieu scolaire

- Construction de **parcours citoyens inclusifs** (scolarité, insertion, professionnelle, vie citoyenne et lutte contre la fracture numérique et le décrochage scolaire)
- **Ambition culturelle et sportive** renforcée
- Éducation à la **mobilité** et à **l'altérité**

Exemples d'actions : projet culture et sport fun porté par SICA 68, le numérique au collège en partenariat avec l'AFEV, apprendre à monter un projet solidaire , handisport, APSM, Le REZO, Bz mon bled...

Plus concrètement

- Un projet à construire avec des partenaires associatifs (des quartiers et d'ailleurs) et/ ou institutionnels pour répondre à un besoin identifié. La demande peut émaner des écoles comme des associations.
- Accompagnement si besoin de la cheffe de projet : mise en lien avec les partenaires, conception, rédaction, saisie, évaluation..
- Une période principale pour déposer les dossiers sur la plateforme (un document cadre vous sera transmis prochainement) mais étude possible au fil de l'année.

Merci pour votre attention



Langues vivantes

Charlène
Zimmermann

Demande intervenante extérieure

Demande à déposer sur le TBE jusqu'au **19 septembre 2023**.

Courrier motivant cette demande, à rédiger par le ou la collègue concernée

Si intervenante débutante : formulaire A1 LV (agrément 1^{ère} demande)

Autre cas : formulaire A2 LV (renouvellement d'agrément)

Formulaires G99 et C1

Formulaire H04 - PROJET d'activité : Echange scolaire, ACA ou ACE

L'ensemble des documents (A1 LV/A2 LV/ A1 ENV/A2 ENV/H04/G99/C1/C2) est

déjà accessible sur le portail *Direction d'école* ; la circulaire paraîtra

prochainement. <https://si.ac-strasbourg.fr/fcp/course/view.php?id=3§ion=22>

Les temps forts – année scolaire 2023-24

26 septembre 2023 : **journée européenne des langues**

<https://eduscol.education.fr/3325/la-journee-europeenne-des-langues-26-septembre>

▶ Du 7 au 24 novembre 2023 : **festival AUGENBLICK** <https://festival-augenblick.fr/fr/>

formation est d'ores et déjà prévu le **mercredi 4 octobre 2023**



▶ 22 janvier 2024 : **journée de l'amitié franco-allemande**
correspondant à la signature du **Traité de l'Elysée en 1963**
<https://www.education.gouv.fr/22-janvier-journee-franco-allemande-5513>

▶ Début avril 2024 : 9^{ème} édition de la **semaine des langues** vivantes

Pour consulter les productions précédentes :
<http://www.dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/productions/>

▶ Mai 2024 : **mois de l'Europe**
9 mai 2024 : **journée de l'Europe**
<https://www.education.gouv.fr/9-mai-journee-de-l-europe-323168>

Temps fort n°1

26 septembre – Journée / Semaine des langues vivantes

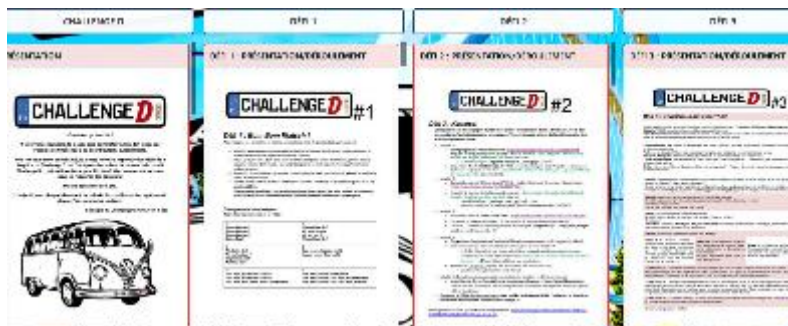
<https://www.education.gouv.fr/journee-europeenne-des-langues-9845>

- **s'ouvrir** à d'autres cultures, traditions et langues
- **valoriser** des talents créatifs des élèves :
 - création de poèmes, de saynètes, enregistrement vidéo et audio de chansons... **en mettant en valeur les différentes langues que les élèves connaissent ;**
 - cafés linguistiques, webradio...
 - **Défi 1 du Challenge D : Bum bum klatsch en différentes langues**
- **Faire vivre les langues dans l'école: représentations, affichages...**

Le Challenge D (D comme Deutsch évidemment)

Le challenge D continue.

Les 5 défis clefs en main restent en ligne pour être explorés en temps voulu par les enseignant.es des cursus monolingues et bilingues.



Productions de l'année 2022-23 :

<https://dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/productions/>

Le Challenge D (comme Deutsch)

Défi 1 : Bum Bum Klatsch à l'occasion de la journée / semaine européenne des langues

Rhythmusspiele für Kids
Bewegungs- und Body Percussion-Spiele für 6- bis 12-Jährige
(116 Seiten, inkl. DVD), ISBN 978-3-9503833-8-6
Richard Filz / Janice Höber-Filz

zu bestellen unter: www.rhythm-one.com

Rhythm One



The image shows a book cover for 'Rhythmusspiele für Kids' by Richard Filz and Janice Höber-Filz. The cover features a photograph of two children, a boy and a girl, sitting on the floor and clapping their hands. The title is in a purple box at the top. Below the title, it says 'Bewegungs- und Body Percussion-Spiele für 6- bis 12-Jährige'. There is a list of topics: Rhythmus, Musikverständnis, Musik-Körperbezug, Musikverständnis, Musikverständnis, Musikverständnis, Musikverständnis. At the bottom right of the cover, it says 'mit DVD mit Workshop-CDs'.



Temps fort n° 2

Du 7 au 24 novembre 2023 : le Festival AUGENBLICK

- Du cinéma en langue allemande (souvent sous-titré)
- Une **formation** est d'ores et déjà prévu le **mercredi 4 octobre 2023**

• Cycles 2 et 3 mono et bil. :

Hotzenplotz », **Ottfried PREUSSLER**

« ***Räuber***

Augenblick fait partie
des Actions Culturelles
Académiques - ACA

• Pour la demande de subvention, c'est par **ici**,

entre le 15 septembre et le 17 octobre 2023.

Dispositifs et actions pour le 1^{er} degré



Fonds commun pour la *Langue et la culture régionales* :

Collectivité européenne d'Alsace,
la Région Grand Est et l'Etat,

→ Financements ***Darilv*** :

- actions de **mobilité** vers les pays germanophones,
- actions **culturelles régionales et transfrontalières**
- heures **d'enseignement**.

Certains de ces dispositifs bénéficient d'un **complément de financement de l'OFAJ**.

Dispositifs et actions pour le 1^{er} degré



A. Rencontres de Classes –

Informations et inscription [ici](#)

NOUVEAU : plateforme pour rechercher un établissement partenaire en Allemagne [DOMINO](#) (plateforme de l'OFAI)

B1. ACA - Actions culturelles académiques

Informations et inscription [ici](#)

Date limite de candidature : **11 octobre 2023**

B2. ACE – Actions culturelles à l’initiative des écoles

Informations et inscription [ici](#)

Date limite de candidature : **inconnue pour l’heure**

Les demandes de subventions se font désormais sur la plateforme **ALLEMobil**.

Elle est **accessible sur ARENA / Enquêtes et Pilotage**, ou en cliquant sur les liens suivants :

<https://si.ac-strasbourg.fr/demande-financement/rsa>

Dispositifs et actions pour le 1^{er} degré



Dossiers thématiques, en lien avec les ACA ou ACE, sur la plateforme PLARELA :

- 1/ File ta bobine: Histoire de l'Alsace et Découvrir le patrimoine alsacien
- 2/ Ecol'o
- 3/ Die Fantastikinder
- 4/ Wissen'schaft Grenzen weg
- 5/ Augenblick
- 6/ Rock auf dem Schulhof
- 7/ Vergissmeinnicht, ne m'oublie pas ! Histoire de l'Alsace
- 8/ SPEACE
- 9/ Conte et raconte
- 10/ Construire le Rhin Supérieur
- 11/ Parcours bien être : Semaine du goût et Sport à l'école
- 12/ ACE Théâtre

Dispositifs et actions pour le 1^{er} degré



C. Mobilité et formation des enseignants Informations et inscription [ici](#)

Accès directes aux différents dispositifs

- Stages linguistiques du Goethe Institut
- Echanges 1er degré
- Stages transfrontaliers d'observation
- Programme d'études en Allemagne
- Séjours professionnels
- Stages de perfectionnement - FEI
- Programme CODOFIL
- Echange avec le Québec
- Formations projets franco-allemands

Formations OFAJ

Formations Tele-Tandem : <https://www.tele-tandem.net/formations/>

Formations à l'animation linguistique (s'adresse aussi aux enseignant.es)

Nouvelle brochure animation linguistique

Liens utiles :

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/formations-pour-enseignants.html>

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/formations-pour-animateurs-trices-linguistiques.html>

Contact : Dominique GRANOUX, T.: +49 (0)30 288 757-22 granoux@dfjw.org

Programme d'échange Elysée-Prime destiné aux professeurs du premier degré de l'enseignement public.:

BO du 27 juillet 2023 et <https://eduscol.education.fr/1237/programme-elysee-prim>

Visio de présentation :15 novembre 2023 de 17h à 18h30

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/programme-elysee-prim.html>

L'échange transfrontalier d'élèves et d'enseignant.es

Echanges transfrontaliers
Partnerklassen Einfach klasse!

Cliquer sur l'image.

Partnerklassen. Einfach klasse!
Vous trouverez sur ce padlet des informations concernant les échanges transfrontaliers. Donnez le goût des langues et de l'Europe en montant des projets transfrontaliers avec vos élèves... Embarquez-les dans une belle aventure européenne, à la découverte de la langue et la culture des voisins!

L'Europe
eduscol.education.fr
Ressources pédagogiques pour mieux connaître l'Europe.

Trouver une classe partenaire
Recherche classe partenaire Schulamt Lörrach : Frau Höfler 0049 / (0)7621 / 91419 - 24 oder Frau Kortum : même numéro mais - 45 à la fin. Schulamt Freiburg : Frau von Zahn 0049 / (0)761 / 595249 - 514 Deutsch französische Schülerbegegnungsstädte / Centre franco-allemand de

Echanges classes partenaires
Pour information
Le programme européen eTwinning propose aux enseignants du 1er degré de l'Académie (cycle 3) un séminaire de contact frontalier Alsace / Baden-Württemberg.
Ce séminaire se déroule généralement en octobre.
Objectifs du séminaire : trouver

Mobilité transfrontal élèves
La mobilité dans l'enseignement fait partie intégrante de la culture régionale et de ses variantes.

Actions départementales avec déclinaison en langue allemande

Orthographe ascensionnelle (feu marathon de l'orthographe)

https://portailpedagogique68_1d.site.ac-strasbourg.fr/maitrise-langue/orthographe-ascensionnelle/

Challenge mathématique

https://portailpedagogique68_1d.site.ac-strasbourg.fr/mathematiques/

Printemps de l'écriture

<https://printemps.site.ac-strasbourg.fr/>

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/langues/ressources-par-langue/allemand/manifestations-et-concours-culturels-en-allemand-2022/2023/printemps-de-lecriture-2023/>

PACTE : ateliers de langue (allemand, anglais...)

Pilotage des « réseaux bilingues »

Pour améliorer la liaison de cycle 3 :

- Orienter les enseignantes et enseignants des CM1 et CM2 bilingues vers les **CC3 et CEC du collège bilingue de rattachement** :

→

KENNEDY ou Jean MACE

- Favoriser des **projets et partenariats avec les autres classes de cycle 3** du même collège bilingue de rattachement.
- Favoriser des **projets et partenariats avec les 6èmes bilingues** du collège bilingue de rattachement

Outils de pilotage pour l'enseignement de l'allemand

https://padlet.com/helene_thierry/piloter-l-enseignement-de-l-allemand-j3hvnrvmu7nit2at

The screenshot shows a Padlet board with a blue background. At the top, it says "helene_thierry • 11 mots" and "Piloter l'enseignement de l'allemand" with the subtitle "Réfléchir à une progressivité des apprentissages". There are three columns of content, each with a blue header box and a white content box below it. The first column has a header "Quelques méthodes d'enseignement de l'allemand" and a content box titled "Méthodes d'enseignement de l'allemand" containing a PDF link. The second column has a header "Exemple de programmations par classes" and a content box titled "Exemple de programmation CP" containing a PDF link. The third column has a header "Proposition de structures linguistiques par cycles / classes" and a content box titled "Structures linguistiques Cycle 1" containing a DOCX link.



EPS et sorties scolaires: réglementation

Jean-Michel Dauce

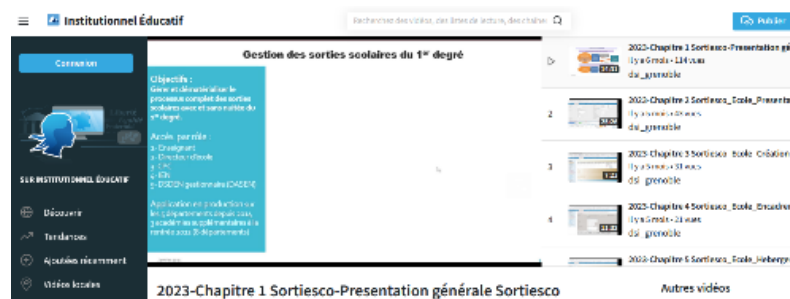
	17h4
	17h5
	5

Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics

Bulletin officiel n° 26 du 29 juin 2023

SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITÉES :

Chaque élève devra bénéficier d'un voyage au cours de sa scolarité
Afin de réduire les délais d'instruction, la transmission des dossiers par voie dématérialisée se fera via l'application SORTIESCO **pour toutes les sorties**



Remarques SSAN :

- Les dossiers « papier » déjà envoyés en P1 seront traités
- 1 seule personne gère le dossier avec ses identifiants Arena
- **Dates incompressibles 8 semaines**
- **Les accompagnateurs sont contrôlés au Fijais**

SORTIESCO

Gérer avec nuitées(s)

Cal.

Gérer sans nuitée

Astreintes (0+21)

Doc. type

Aide et doc.

J-Michel DAUCE [cpc 0682027.J]

Vous êtes ici : Calendrier

Dates limites de transmission à l'IEN

Département du Haut-Rhin (068)

ATTENTION : prévoir 3 semaines supplémentaires pour instruction par le CPC

Date de dernière mise à jour : 24/09/2023 à 08:34
Zone de vacances scolaires : B

Dates de départ		Dates butoirs pour instruction par le CPC		
Du	Au	pour les sorties Dans le département 5 semaines	pour les sorties Hors du département 8 semaines	pour les sorties A l'étranger 10 semaines

13/11/2023	19/11/2023	18/09/2023	03/07/2023	19/06/2023
20/11/2023	26/11/2023	25/09/2023	04/09/2023	26/06/2023
27/11/2023	03/12/2023	02/10/2023	11/09/2023	03/07/2023
04/12/2023	10/12/2023	09/10/2023	18/09/2023	04/09/2023
11/12/2023	17/12/2023	06/11/2023	25/09/2023	11/09/2023
18/12/2023	24/12/2023	13/11/2023	02/10/2023	18/09/2023
25/12/2023	31/12/2023	13/11/2023	09/10/2023	25/09/2023
01/01/2024	07/01/2024	13/11/2023	09/10/2023	25/09/2023
08/01/2024	14/01/2024	13/11/2023	09/10/2023	25/09/2023

LES SORTIES SCOLAIRES

CADRE

Favoriser la participation de tous les élèves

« Les sorties scolaires obligatoires se déroulent durant les heures d'enseignement inscrites à l'emploi du temps des élèves et impliquent une assiduité identique. **Elles peuvent comprendre la pause méridienne.**

Les autres sorties scolaires sont facultatives. Elles incluent notamment :

- les sorties scolaires sans nuitée qui ont lieu dans les **pays étrangers frontaliers**
- les voyages scolaires (SSAN)

LES SORTIES SCOLAIRES

FINANCEMENT :

Mairie : 13 euros/J/E

CEA : 10 euros/J/E

« Les écoles et les établissements scolaires peuvent recourir au financement participatif via **La Trousse à projets**, plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques créée à l'initiative du ministère. »

fonds de dotation « Enfance et Montagne »

Consulter les PEP

Taux d'encadrement

Les enseignants de **maternelle** dorénavant ne peuvent plus sortir seuls, même dans le cadre d'une **sortie régulière**.

- Jusqu'à **16** élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe
- De 16 à **24** élèves : 3 adultes dont l'enseignant de la classe
- Plus de 24 élèves : 4 adultes dont l'enseignant de la classe
- **Donc pour toute sortie, c'est 1 pour 8**

En **élémentaire** :

- **Sorties de proximité** (demi-journée) : l'enseignant seul
- **Sorties scolaires sans nuitées** :
 - Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant
 - Au-delà de 30 élèves 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
- **Voyages scolaires** :
 - Jusqu'à 24 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant
 - Au-delà de 24 élèves 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves

L'année olympique - Génération 2024

Ecoles labellisées : **NORDFELD – SELLIER - DROUOT**

Organisation de la SOP du 2 au 6 avril 2024, thème à venir

Journée olympique du 23 juin 2024

Passage de la flamme le mercredi 26 juin (5km, parcours à finaliser)

CDOS : classes olympiques avec modules au choix sur l'année

M2A et terres de jeux réfléchissent à des actions

Rencontres et projets sportifs sur demande (athlé, jeux co...)

Exemples de projets de classes ou d'école

cycles natation

Les intervenants sportifs

- Etaps
- CPS
- Athlètes de haut niveau

Olympiades

Les arts :

- pictos,
- musique,
- danse

les valeurs de l'olympisme : par ex. dossier la couleur de la victoire,

les activités para et adaptées

Billetterie populaire





30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ)

BO n° 30 du 28 juillet 2022

Principe :

- Caractère obligatoire
- Les jours où les élèves ne n'ont pas d'EPS
- Une tenue sportive n'est pas nécessaire
- Dans la cour d'école, les locaux scolaires ou les abords de l'école

Les formes :

- Fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires
- En classe ou dans la cour sous forme de pauses actives (temps de rupture)
- Lors des récréations grâce à des pratiques ludiques
- Les temps périscolaires peuvent le cas échéant être investis

Les modalités retenues sont présentées par le directeur en conseil d'école.

Conventions

1 école / 1 club

1 école / 1 club / 1 collectivité

3 cas de figures pour l'intervention de spécialistes

Projets directs avec un club : 1E1C

Interventions des Etaps de la ville

- Employés de service des sports : pas de convention
- Vacataires : 1E1C1C

Services civiques

Au titre de la prochaine année scolaire, les volontaires devront être mobilisés dans le cadre de la contribution du ministère à la préparation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Ils pourront ainsi **participer à la promotion des valeurs de l'olympisme, au renforcement de la pratique sportive par exemple au travers du programme 30' APQ et à l'accompagnement des projets d'éducation par le sport.**

Course solidaire

Monsieur le DASEN vous invite à participer à la deuxième édition de cette marche et course solidaires, le **mercredi 27 septembre 2023** à la base nautique de Colmar-Houssen.

Comme l'année dernière, nous vous proposons deux départs, à 11 et 14 heures.

Vous pouvez vous y inscrire jusqu'au 19 septembre en utilisant le QR code apparaissant sur l'affiche de l'évènement ou en suivant le lien transmis par mail.





**Ce n'est pas parce qu'on est petit
qu'on a des petits problèmes**

NON AU HARCELEMENT

Lutte contre le harcèlement à l'école



Lutte contre le harcèlement à l'école élémentaire

Le **harcèlement** nuit gravement à la vie scolaire des écoles et a des conséquences graves sur le bien-être et la santé mentale des victimes. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, ce *fléau délétère* dépasse de plus en plus souvent le cadre scolaire et voit ses effets démultipliés.

Depuis la loi du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire, ce phénomène, **est reconnu comme un délit**.

Pour cette nouvelle année scolaire, notre action aura pour **priorité absolue la lutte contre le harcèlement** sous toutes ses formes. À cette lutte, il conviendra d'associer les familles car elle est aussi de leur responsabilité.

Nouvelles mesures de la rentrée 2023:

- **Diffusion systématique des numéros d'alerte** par voie d'affichage, sur les espaces numériques de travail et dans les carnets de liaison :
 - **3018** : ligne d'appel nationale des situations de cyberharcèlement
 - **3020** : numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes
- **Organisation régulière et dès la rentrée de sessions de sensibilisation**, le cas échéant, avec des partenaires associatifs de l'école en y associant autant que possible les parents d'élèves

Lutte contre le harcèlement

- **Mise en œuvre de l'interdiction du téléphone portable** à conjuguer à la sensibilisation des élèves aux usages et risques numériques. Il conviendra donc d'ajuster le règlement intérieur et de le soumettre au vote du premier conseil d'école.
- **Mise en œuvre du programme pHARE dans toutes les écoles**
 - **Chaque année, toutes les écoles valident la charte d'engagement par signature** (un élément réglementaire majeur) et en informent l'IEN. Chaque année, chaque école doit faire le point de son inscription sur la plateforme. Tout ceci avant les congés d'automne. Le protocole de chaque école est déposé sur la plateforme. Désormais comme toutes les écoles ont été formées à la MPP à Mulhouse 2, **le seul protocole départemental à utiliser et à déposer sur la plateforme est le protocole MPP** (m'envoyer copie).
 - **Le directeur ou la directrice entre l'équipe ressource de son école** (« nommer les membres de mon équipe programme »), et s'engage à 10h / an / classe de sensibilisation
 - Le DGESCO demande à ce que la plateforme soit à jour dans les prochains jours. « Le moins de 100 % n'est pas possible ».
 - La plateforme évolue. Elle n'est plus seulement pensée comme un seul outil de labellisation mais comme un outil d'accompagnement à la prévention, la détection et la prise en charge du harcèlement.

Lutte contre le harcèlement

Initialisation de l'année scolaire 2023-2024

Les directeurs et directrices d'école, les chefs et cheffes d'établissement doivent initialiser l'année scolaire 2023-2024 pour permettre à toute la communauté de leur école ou établissement d'accéder à la plateforme. Dans l'onglet administration, il leur est demandé de prendre en compte le niveau de labellisation acquis et ainsi s'engager dans le programme Phare.

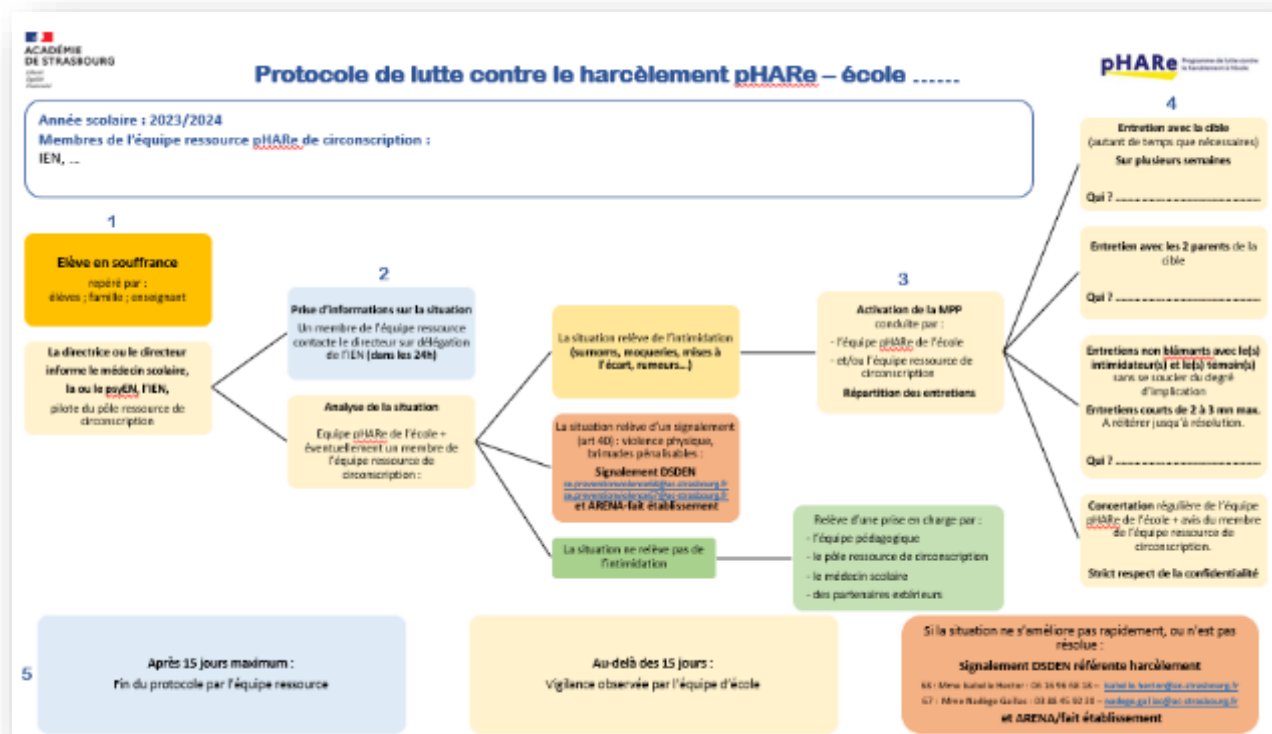


Les composantes du programme Phare



Agir contre le harcèlement à l'école, au collège et au lycée

Protocole



LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT
Plan de prévention

Ecole : _____

Note : Les propositions de questionnement, les suggestions ou les exemples sont indiqués en bleu. Ils pourront être adaptés une fois le document finalisé.

I. Prévention

	Modalités, instances mobilisées, personnes ressources, documents ressources
Explication du harcèlement aux élèves	Exemple : Echange avec un professeur, intervenir d'une structure spécialisée
Actions d'information à destination des parents	Exemples : Distribution de la plaquette, information en réunion de rentrée, inscription dans le règlement intérieur, organisation de café des parents, ...
Participation à des temps forts	Exemples : Concours NAF, journée « Non à harcèlement », « Week Harcèlement »
Dispense de 10 heures d'apprentissage aux élèves du CP au CM2	Exemples : Contenus adaptés, ateliers de sensibilisation à la manière des élèves, ...
	Modalités, instances mobilisées, personnes ressources, documents ressources
Sensibilisation de la communauté éducative à la détection	
Rédaction d'un protocole d'intervention et de prise en charge des situations	
Participation à des temps forts	

Plan de prévention

Fiche de suivi d'une situation d'intimidation, de harcèlement

Document à conserver

Niveau : Harcèlement (Haut-Rhin) : Mme Virginie Rietton : 03 89 21 56 80 : virginie.rietton@ac-strasbourg.fr

Contingence / suivi / prise en charge des événements, des recours, des contacts :

Académie de Strasbourg, Pôle de suivi d'incidents/évènements, de harcèlement

Fiche de suivi

Le harcèlement à l'école
T'ouïs concerné ?

Le harcèlement, c'est quoi ?

Un élève est considéré comme harcelé lorsqu'il est soumis de façon répétée à des brimades ou des moqueries qui créent un sentiment de mal-être et de souffrance.

Je suis parent

Prenez vigilance : votre rôle est primordial pour assurer la sécurité de votre enfant. Si vous suspectez un harcèlement, contactez votre école ou le service de médiation de votre circonscription. Ce sont vos interlocuteurs privilégiés pour accompagner votre enfant. Des professionnels présents sur tous les territoires assurent une écoute et un traitement de vos situations.

Je suis élève, victime ou témoin

Parlez-en à un adulte de confiance ou à un parent. Ne t'enferme pas dans ta chambre. Et discutez-en avec la personne responsable de la sécurité.

Le cyberharcèlement, c'est quoi ?

C'est la commission de ses moqueries ou brimades par le biais de messages ou de vidéos postées en ligne sur des réseaux sociaux, par un élève ou plus en plus fréquemment.

Il existe des lieux de soutien

Page des ressources : [ac-strasbourg.fr/ressources](#)
 03 89 21 56 80
 03 89 21 56 80
 03 89 21 56 80

Plaquette

Pacte enseignant

David Tournier et Christophe Weinzaepflen



Le Colibri national : désormais l'interface unique pour la mobilisation et la validation des unités du Pacte enseignant

<https://demarches-strasbourg.colibris.education.gouv.fr/rh/declaration-mission-pacte-semsirh-v4-1/>

Après validation de vos identifiants académiques, vous accédez directement à la première page du formulaire.

Le Colibri national: désormais l'interface unique pour la mobilisation et la validation des unités du Pacte enseignant

Deux étapes:

- **La saisie du directeur** : elle a été réduite au minimum. Attention, une fois entré dans l'espace dédié à son école, le directeur ou la directrice aura accès à la liste nominative de tous les enseignants du département. Les PE de l'école seront à affecter sur les différentes missions. (Attention aux homonymes, cf. date de naissance.)
- **Lorsque le directeur valide**, l'IEN a la main et peut valider à son tour. Mais il n'a pas de notification d'une demande de Pacte par mail, et s'astreint donc à se rendre régulièrement sur Colibri, pour vérifier si des directeurs n'ont pas procédé à des saisies.
- **Quand l'IEN valide**, une confirmation est transmise automatiquement au directeur. Parallèlement, la lettre de mission générée automatiquement est envoyée au directeur et à l'enseignant concerné.
- L'IEN a la main pour demander des précisions avant de valider.
- Il est impératif pour le directeur de saisir pour chaque enseignant concerné par un Pacte un formulaire sur Colibri (pour déclencher la mise en paiement)
- Chaque PE est limité à 6 Pactes par item
- L'usage de l'application départementale n'a plus de légitimité.

Le Colibri national: désormais l'interface unique pour la mobilisation et la validation des unités du Pacte enseignant

Points d'attention et perspectives :

- les PE de SEGPA n'apparaissent pas dans l'application alors qu'ils peuvent intervenir dans le premier degré ;
- les enseignants qui sont rattachés à l'inspection : l'IEN est à la fois le saisisseur et le valideur.
- On ne renseigne pas qu'en septembre : tout au long de l'année, des projets peuvent faire l'objet d'une saisie sur Colibris. Tous les mois, le fichier Colibris sera reversé pour la mise en paiement.
- Le colibri ne permet pas d'annuler un projet. La notion de service fait sous-tendra éventuellement la saisine des directeurs par les services académiques pour vérifier l'effectivité du service fait.
- C'est toujours le directeur de l'école de rattachement administratif de l'enseignant concerné qui saisit la demande de Pacte, même s'il intervient dans une école (ou un collège) qui n'est pas dans la circonscription.
- L'application nationale ne compte que les 6 items qui figurent dans le texte de loi. Aucune indication qualitative se sera possible (d'où la difficulté pour l'IEN de recouper avec les remontées initiales dans l'application départementale Pacte 1D)
- Une FAQ sera régulièrement incrémentée pour harmoniser les réponses et les pratiques.

PACTE enseignant

Connexion à COLIBRI
national à l'aide du
lien reçu par mail.

VOTRE DÉCLARATION

L'ENSEIGNANT

Choix de l'enseignant

Ecole d'affectation

Les missions

	<i>Nombre de parts</i>
Soutien/approfondissement en math et français en 6ème (18h)	1
Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)	0
Intervention "stages de réussite" et "école ouverte" (24h)	0
Soutien aux élèves en difficulté savoirs fondamentaux (24h)	1
Coordination, mise en œuvre projets péda. innovants (dt CNR)	0
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	0

DESCRIPTION à
prévoir pour IEN



Se référer à la communication départementale



Droit au service et au renforcement de l'école nationale de Haut-Rhin

Cabinet

L'Inspecteur d'académie
 Directeur académique des services
 de l'Éducation nationale du Haut-Rhin

Affaire suivie par :

Cabinet
 Tél. 03 88 21 06 10
 Mail : ccab@ac-strasbourg.fr

52 04, Avenue de la République
 BP 60202
 68017 COLMAR Cedex
 Téléphone : Cabinet 2023-104/NPG/IOG

Mesdames les Directrices
 et Messieurs les Directeurs d'École

Colmar, le 20 septembre 2023

Objet : lancement Colibri National

Mesdames les directrices, messieurs les directeurs

Les actions relevant du dispositif PACTE ont été lancées. Il convient à présent de nous assurer de la mise en paiement rapide des rétributions qui leur sont liées. Vous serez amenés à jouer un rôle important dans ce processus. Considérons de la charge de travail qui est la vôtre, les académies et le ministère ont travaillé à limiter le plus possible votre temps d'intervention tout en permettant une mise en paiement rapide des enseignants porteurs d'une action éligible. Ainsi, votre rôle consistera, pour chaque enseignant concerné rattaché à votre école, à saisir un formulaire COLIBRI surmont accessible depuis votre portail ARENA.

Cette saisie constitue la première étape. Impérative avant que NIEN de votre circonscription puisse valider définitivement l'action de l'enseignant. C'est cette validation de NIEN qui déclenchera l'envoi automatique à l'enseignant concerné de sa lettre de mission, dont une copie vous sera adressée, ainsi que la prise en charge financière auprès des services de paie.

Afin de faciliter cette saisie, vous trouverez ci-joint un pas-à-pas pour vous guider dans cette opération. Par ailleurs, pour tout questionnement ou difficulté que vous pourriez rencontrer dans la gestion de ce dossier au sein de votre école, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : PACTE-1d@ac-strasbourg.fr.

Tutoriel



Un atelier de directeurs et directrices dédié à la fluidification de la communication numérique

Le 29 septembre à 14h pour les directeurs et directrices des écoles élémentaires et groupes scolaires. Cité administrative, bâtiment D, salle 011

NUAGE : outil collaboratif





Création des accès

Partage des dossiers écoles :

Utilisation de dossiers de dépôt
(à la place du mail)



Ajoutez des notes, listes ou liens ...

- Nom ▲
-  CONSEIL ECOLE
-  EQUIPE EDUC
-  ESS
-  PACTES



Les évaluations standardisées et leur exploitation

Pauline Benz



18h2
F
18h3
0

Evaluations des acquis et besoins des élèves

L'évaluation 2023-2024 des compétences des élèves de CP

Présentation des évaluations

Calendrier

Modalités

Compétences évaluées

Supports de passation

Présenter les évaluations aux élèves

Traiter et utiliser les résultats pour répondre aux besoins des élèves

Des fiches ressources pour l'accompagnement des élèves

Sur le même thème



Des fiches destinées aux enseignants proposent **des pistes d'analyse des résultats et de travail avec les élèves**. Elles ont été élaborées par des membres du Conseil scientifique de l'éducation nationale (Csen), de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (Depp) et de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) appuyée par des conseillers pédagogiques et des maîtres E. **L'en-tête de chaque fiche rappelle la compétence évaluée et le ou les exercices qui lui sont associés.**

Pour chaque compétence évaluée, les informations seront distribuées dans quatre parties distinctes :

- Pourquoi ce test
- Type de difficultés rencontrées généralement par les élèves ;
- Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence ;
- Calendrier d'actions.

En CP et CE1, en français

Compétences évaluées	Rappel des exercices d'évaluation	Fiches ressources pour l'accompagnement des élèves
Reconnaître des lettres	2, 16	Connaissance des lettres et maîtrise de quelques <u>relations entre les unités de base de l'écrit (graphème) et de l'oral (phonème)</u> ↴
Discriminer des sons	3, 11, 18, 19	<u>Manipuler des phonèmes</u> ↴
Comprendre des mots sans autre aide que le langage entendu	4	<u>Compréhension du langage oral au niveau lexical : vocabulaire</u> ↴
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	12	<u>Compréhension du langage oral au niveau supra-lexical : groupes de mots et phrases</u> ↴

En CP et CE1, en mathématiques

Compétences évaluées	Rappel des exercices d'évaluation	Fiches ressources pour l'accompagnement des élèves
Quantifier des collections jusqu'à 10 au moins	7	Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer ↴
Comparer deux nombres à partir de leur écriture chiffrée	8	Comprendre et utiliser des nombres entiers pour comparer ↴
Lire des nombres entiers jusqu'à 10	5	Lire des nombres entiers ↴
Ecrire (en chiffres) des nombres entiers	13	Écrire des nombres entiers ↴
Associer un nombre entier à une position	15	Représenter des nombres entiers ↴

Un exemple d'analyse du niveau de maîtrise des élèves.

Caractérisation des groupes

Pour les exercices 18 et 19

- **Élèves à besoin** : Le seuil 1 correspond généralement aux élèves qui éprouvent de grandes difficultés à isoler des phonèmes. La plupart de leurs réussites consistent à identifier des phonèmes en début de mot. L'identification d'un phonème, lorsque l'un des distracteurs est phonémique, demeure exceptionnelle.
- **Élèves fragiles** : Le seuil 2 correspond généralement aux élèves qui isolent essentiellement des phonèmes en début de mot et difficilement des phonèmes en fin de mot. L'identification d'un phonème, lorsque l'un des distracteurs est phonémique, demeure difficile.
- **Au-delà du seuil 2, la capacité à identifier des phonèmes est en cours de maîtrise.**

Difficultés généralement rencontrées par les élèves

Pour les exercices 18 et 19

Conscience phonologique

- L'élève ne réussit pas à segmenter en syllabes un mot énoncé.
- L'élève ne réussit pas à isoler une syllabe dans un mot.
- L'élève ne parvient pas à identifier une syllabe commune à 2 mots qu'elle soit au début ou à la fin.
- L'élève confond début et fin du mot.

Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence

Avant toute chose, il convient d'examiner la gestion du temps dévolu à cet apprentissage de base :

Si la classe comporte plus de 2 élèves qui sont en dessous du seuil 2 dans l'exercice 1, il convient de mobiliser chaque jour au moins 2 h sur la phonologie (tant que c'est nécessaire) et sur le code alphabétique. En effet, comme le montre les travaux de Bruno Suchaut, le temps d'apprentissage des élèves en difficulté est beaucoup plus élevé.

Bien sûr, le travail en petit groupe pour les élèves faibles en phonologie et en maîtrise du code alphabétique est fortement recommandé.

Ces séances intensives permettront d'éviter que ces élèves ne se retrouvent avec des scores faibles en fluence ensuite. En classe, il convient d'amener les élèves à :

- Repérer le mot qui commence (ou se termine) par un phonème donné ou par le même phonème que le mot cible, pratiquer des « chasses à l'intrus ».
- Localiser la place d'un phonème dans un mot.
- Privilégier les mots d'une syllabe afin de ne pas confondre découpage syllabique et phonémique.

Au CM1

Français

Fiches ressources pour l'accompagnement des élèves ↴	Références à l'évaluation et objectifs ↴
Lecture et compréhension de l'écrit - Comprendre un texte lu seul (A paraître)	
Lire à voix haute un texte (A paraître)	
Savoir trouver des mots de la même famille (A paraître)	
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs (A paraître)	
Reconnaître les principaux constituants de la phrase (A paraître)	
Identifier la relation sujet verbe (A paraître)	

Mathématiques

Fiches ressources pour l'accompagnement des élèves ↴	Références à l'évaluation et objectifs ↴
Ecrire des nombres entiers ↴	Séquence 4, exercice 13 Objectif : identifier les élèves ne maîtrisant pas l'écriture chiffrée de nombres dictés de 2 à 4 chiffres
Placer un nombre sur une ligne graduée ↴	Séquences 2 et 4, exercices 3 et 15 Objectif : identifier les élèves ayant encore à construire leur compréhension du sens de la grandeur des nombres entiers inférieurs à 10 000

Un exemple d'analyse au CM1

Séquences 2 et 4 – Mathématiques : description des exercices 3 et 15

Objectif : identifier les élèves ayant encore à construire leur compréhension du sens de la grandeur des nombres entiers inférieurs à 10000

La réussite à ces exercices suppose de pouvoir combiner les concepts de nombre cardinal et ordinal ainsi que celui de la linéarité de l'espace des nombres pour comprendre que chaque nombre correspond à la fois à une position précise sur la droite graduée mais aussi à une longueur : 18 c'est le 19^e point sur la droite mais

Étape 1 - Cibler les types de difficultés rencontrées

Ces exercices sur les droites graduées permettent de dresser un état des lieux complet des éventuelles difficultés des élèves en la matière : capacité à se fier aux bornes et graduations pour définir la valeur de l'intervalle (obstacle le plus important), mobilisation de procédures de calcul pertinentes (comptage, surcomptage et décomptage à partir d'un nombre donné, division de l'empan par le nombre d'intervalles délimité par les graduations, ordre de grandeur, etc.). Trouver le nombre

Exemples de prise en main de ces variables didactiques pour envisager des pistes de remédiation ciblées

Étape 2 - Mettre en œuvre une action pédagogique adaptée et efficace

Compétences d'ordre méthodologique

Compétences numériques



En résumé :

Le professeur veille à :

- expliciter les attendus de ce type d'exercices en ayant une attention particulière sur l'importance du feedback et de la régularité des séances proposées (activités ritualisées);
- enseigner la linéarité des nombres entiers : les additions et les soustractions correspondent à des déplacements;
- mettre en relation le comptage et la mesure de l'espace;
- obliger à visualiser mentalement l'espace des nombres;
- rendre intuitive la grandeur des nombres;
- faire comprendre la notation en base dix et de visualiser l'effet d'une addition sur les unités, dizaines, centaines et milliers.

ÉVALUER POUR MIEUX AIDER

ÉvalAide, un dispositif scientifique de
prévention des difficultés en lecture
et en mathématiques au CP et au CE1



dispositif ÉvalAide. Pour chaque test, nous indiquons ses fondements scientifiques et son intérêt pour détecter ou anticiper d'éventuelles difficultés scolaires afin de minimiser le délai entre le diagnostic et l'intervention pédagogique.

Le projet d'école



Le nouveau projet d'école

Une déclinaison académique en cohérence avec:

- Le nouveau projet d'académie
- La mise en place des évaluations externes des regroupements d'écoles

Les entrées :

- Domaine 1: les apprentissages et les parcours d'apprentissage, l'enseignement
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son fonctionnement institutionnel et partenarial

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

PROJET D'ECOLE
ou de regroupement d'écoles

Écoles(s) :	
UAI :	
Circonscription :	
Secteur de collège :	
Nom des écoles associées au regroupement lors de l'évaluation	
Validité	Jusqu'à la prochaine évaluation de 5...

DECLARATION d'INTENTION

L'équipe d'Académie régionale...
Le guide méthodologique...

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

PROJET D'ECOLE OU DE REGROUPEMENT D'ECOLLES
Guide méthodologique

Textes de référence :

- Loi d'orientation sur l'éducation, loi n° 89-466 du 10 juillet 1989
- Circulaire relative au projet d'école n° 90-109 du 15 février 1990
- Loi n° 2021-1116 du 21 décembre 2021 relative à l'orientation de l'école et de la République, n° 2019-595 du 08 juillet 2019
- Décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école
- Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école et de la République, n° 2013-595 du 08 juillet 2013
- Conseil d'évaluation de l'école, l'évaluation des écoles - 1er degré - Cadre d'évaluation, janvier 2022
- Projet académique 2023-2027

Le projet d'école (ou de regroupement d'écoles) est l'outil « vivant » d'une équipe qui travaille ensemble et régulièrement pour porter une politique cohérente et adaptée aux besoins de ses élèves. Il vise à améliorer la réussite de tous les élèves de l'école dans un contexte de pratiques pédagogiques concertées et à garantir le bien-être de tous les acteurs.

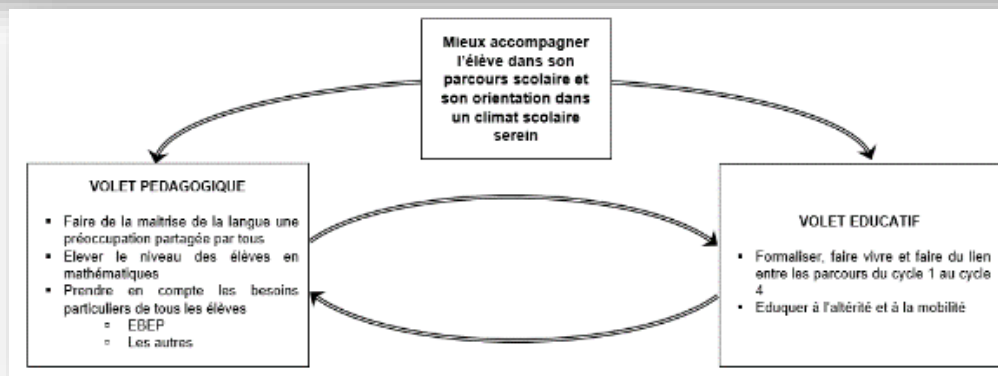
Il réunit l'ensemble des actions ciblées et cohérentes, articulées entre elles autour d'objectifs dont les effets sont évaluables. Le choix des actions tient compte des indicateurs propres à l'école ou au regroupement, observés sur le terrain et analysés lors de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe, mais également des orientations nationales et académiques. Elaboré par l'équipe pédagogique sous l'autorité du directeur, le projet d'école fixe un cap pédagogique et éducatif, pour les cinq années à venir, en s'appuyant notamment sur :

Le nouveau projet d'école

Un nouveau cadre de travail à investir progressivement...

Pour les regroupements d'écoles ayant bénéficié de l'évaluation l'an dernier, ces documents constituent désormais le cadre vous permettant, dans les prochaines semaines, de définir vos objectifs, les actions à mettre en œuvre et la manière d'en assurer le suivi. Vous vous appuyerez pour ce faire sur les préconisations formalisées dans les rapports d'évaluation et sur vos indicateurs de résultats. Les autres écoles, pourront s'en inspirer, si elles le souhaitent, pour modifier leur projet d'école actuel, en attendant de bénéficier à leur tour de l'évaluation.

... en s'appuyant sur la dynamique des projets de réseaux finalisés en juillet 2023



Le plan de formation



18h3
5
18h4
0

Plan de formation 18h AP

	Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3
	PASS/TPS /PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1/CM2	
Bourtzwiller	GS Pierre Brosolette						
	GS Victor Hugo						
	EE Paul Stintzi						
	EM Sébastien Bourtz						
	EM Quimper						
	EM Dieppe						
	EM Charles Perrault						
Saint-Exupéry	GS Drouot						
	GS Henri Sellier						
	EE Nordfeld						
	EM François Frey						
	EM Nordfeld						
	EM Lefèbvre						
Wolf	EM Saint-Exupéry						
	GS Jean Wagner						
	EE Wolf						
	EM Jean de Loisy						
	EM Wolf						
Brigadiers							

	Plan mathématique
	Plan mathématique N+1
	Nuit des jeux mathématiques
	Plan français
	Plan français N+1
	Laïcité et VR
	Evaluations d'écoles <i>12 ou 18h d'auto-évaluation</i>
	Parcours départementaux (choix)
	GS dédoublées, année 3
	Plan Maternelle

Plan de formation REP+ - 12h

		Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3
		PAS/TPS	PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1/CM2
Bourtzwiller	GS Pierre Brosolette							
	GS Victor Hugo							
	EE Paul Stintzi							
	EM Sébastien Bourtz							
	EM Quimper							
	EM Dieppe							
	EM Charles Perrault							
	EE Furstenberger							
Saint-Exupéry	GS Drouot							
	GS Henri Sellier							
	EE Nordfeld							
	EM François Frey							
	EM Nordfeld							
	EM Lefèbvre							
	EM Saint-Exupéry							
	GS Jean Wagner							
Wolf	EE Wolf							
	EM Jean de Loisy							
	EM Wolf							

Plan mathématiques
Plan français
EBEP : Eric Boudin + D.Ruetsch
Plan Maternelle : P. Benz, S. Wittmann, D. Ruetsch, G. Fromageat, F. Barbary, JC Ruiz
Parcours CPS (prévention PHARE) : Emmanuelle Marsat
Parcours GSD : CPC - FEP - coordo
Parcours spécifique GSD (évaluation) P. Benz - D. Ruetsch - JC Ruiz - S. Wittmann + M. Benviller
Co-éducation : Danielle Ruetsch et Laetitia Ancel
Géométrie : Pierre Ruetsch (PINSPE) + Danielle Ruetsch
Parcours CPS/Climat scolaire : Delphine Joly (OCCE) Le Drogo + D. Ruetsch
Vocabulaire: Emmanuelle Marsat et Pauline Benz
Evaluation 6h (complément pour 18h totales)
6h Formation aux mains des directrices en fonction des besoins exprimés

La coordination entre l'enseignant titulaire et son remplaçant

- Retour sur la note de service dédiée
- Remarques, questions...



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Direction des services départementaux de Mulhouse 2

Note de service n°2 :
Articulation PE titulaire / brigadier REP+
7 septembre 2023

Circonscriptions de Colmar, Mulhouse I,
Mulhouse II et Mulhouse 3

Année scolaire
2023-2024

La présente note de service est adressée aux directeurs, aux enseignants, aux coordinateurs de réseaux et aux brigadiers REP+ administrativement rattachés à l'école.

L'ARTICULATION DU TRAVAIL ENTRE LES ENSEIGNANTS TITULAIRES ET LEURS REMPLAÇANTS EN EDUCATION PRIORITAIRE RENFORCÉE (REP+)

Sommaire

1. Sécurité	4. Activités pédagogiques complémentaires
2. Communication entre enseignants titulaires et enseignants brigadiers	5. IPR
3. Communication et planification des remplacements	6. Absences
	7. Obligations réglementaires de service

Le brigadier ou le brigadière REP+ est un maillon essentiel pour le bon fonctionnement de l'éducation prioritaire. Il ou elle offre aux enseignants la possibilité de bénéficier de temps de travail en équipe en dehors de la présence d'élèves, et est chargé d'assurer le remplacement d'enseignants du 1er degré sur une journée, de la toute petite section jusqu'au CM2 et en ULIS. Son enseignement s'inscrit dans la continuité pédagogique de la classe. L'enseignant titulaire est, quant à lui, garant d'un accueil de qualité de son remplaçant au sein de sa classe, et de la transmission de toute information utile à l'organisation de son service. L'articulation fluide de la communication entre le titulaire et son remplaçant est essentielle à la continuité pédagogique.

1. SECURITE

L'enseignant titulaire de la classe veille à mettre à disposition les protocoles de sécurité, de surveillance, de déplacements (ex : degré d'autonomie pour se rendre aux toilettes).

Le brigadier :

- est tenu de s'informer de ces protocoles, et participe pleinement à leur mise en œuvre.
- sera particulièrement attentif aux PAI des élèves qui pourraient avoir été formés par des élèves de la classe.



Sécurité des écoles

PPMS

- **Enregistrement des exercices incendies et PPMS pour l'année 2023-2024**

Cette année, les référents sûreté et sécurité fonctionneront avec les écoles via un questionnaire sur Colibris. Il sera pré-rempli (n'est pas encore créé). Sur le padlet départemental, les directeurs et directrices disposeront d'un questionnaire à renseigner et à conserver dans le but de renseigner le Colibri.

- **Mise en œuvre des exercices de sécurité.**

En particulier, les exercices « risques majeurs » sont trop peu investis à l'échelon départemental.

Travaux: gestion des risques de coactivité lors de travaux dans les écoles

- Deux manières de gérer les risques de coactivité sur les chantiers pour une municipalité donnée :
 - **Chantier clos** : aucune interaction avec les utilisateurs des locaux
 - **Chantier non clos** : intervention d'une entreprise dans locaux en utilisation : contacter l'assistant de prévention

Interventions de l'équipe mobile de sécurité

19 personnels (responsabilité M. Pourchet)

Pour le 68, l'équipe est installée au collège Bel Air: une coordonnatrice, Magali Nobel, et 7 personnels

Missions :

- Gestion des événements, interventions : faire un point de situation sur les faits, sécuriser si nécessaire, apporter un soutien à l'équipe, proposer un accompagnement pour gérer la crise en fonction de l'évaluation faite (médiations, entretiens, interventions en classe, retex, conseils...) ; jusqu'au retour d'un climat scolaire serein.
- Autres missions : formation gestion de crises, suivi des diagnostics de sécurité, participation aux cellules d'écoute, enquêtes nationales et locales de climat scolaire, conseils en matière de PPMS.

Modalités de sollicitation: toujours en passer par l'IEN avant de saisir l'EMS

Mme Nobel : 06 07 61 61 13

Si pas urgent : equipemobiledesecurite@ac-strasbourg.fr








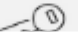












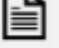






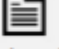

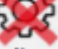
Ecole inclusive

LPI : livret parcours inclusif

- Accès au LPI via **ARENA** rubrique **Autre**
- Chaque enseignant peut créer des livrets. Chaque enseignant se connecte une première fois au LPI et crée son mot de passe sécurisé (double authentification). **Attention : notification par mail valable 12h**
- L'ouverture d'un livret est précisée dans Onde.
- Interconnexion LPI/MDPH à venir (ex : décisions et notifications directement dans le volet PPS du LPI)
- Accès au livret de l'élève par les familles : consultation, signature du PPRE ?
- La création d'un PPRE (16 semaines max) dans LPI permet de choisir les aménagements proposés à l'élève.
- Pour le Gevasco 1^{ère} demande : il est nécessaire d'attendre encore.

LPI : livret parcours inclusif

Profils et accès

Profils dans le LPI	Droits associés dans le LPI					
 Chef d'établissement	 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Gestion des dispositifs	 Accès à tous les livrets	 Gestion de tous les livrets
 Enseignant Responsable	 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Gestion des dispositifs	 Accès à des livrets	 Gestion de certains livrets
 Enseignant Contributeur	 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Ajout des aménagements	 Lecture des dispositifs	 Accès à des livrets	 Gestion de livrets
 MDPH	 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Lecture du GEVA-Sco	 Accès à tous les livrets	 Gestion de livrets

DGESCO

Aménagement du temps de scolarisation

- Ne peut se concevoir sans l'aval de l'IEN (transmettre le Gevasco ou le compte-rendu de l'équipe éducative s'il ne peut assister à l'ESS / à la REE).
- Ne peut se construire sans un partenariat étroit avec la famille
- Est toujours envisagé de manière évolutive, l'augmentation du temps de scolarisation restant l'horizon d'attente.



L'école maternelle

Fréquentation des enfants de PS l'après-midi

- Les conditions favorables de l'accueil des PS l'après-midi doivent être recherchées :
 - Installation matérielle pour la sieste
 - Communication aux familles des effets bénéfiques de la scolarisation à taux plein. Place des échanges langagiers, des explorations sensorielles, du jeu et des interactions sociales l'après-midi, après la sieste
 - Durée de la sieste: 75 minutes de sommeil en moyenne pour une sieste réparatrice et sans impact négatif sur le sommeil nocturne